

Chargé(e) de valorisation de la recherche

Concevoir, mettre en oeuvre et **piloter** des opérations de promotion et de valorisation de la recherche dans un ou plusieurs domaines scientifiques, sous ses aspects administratifs, juridique (propriété intellectuelle), économique et en évaluer les résultats.

Fiche en cours de révision (DGOS, 2024)

MANAGEMENT, GESTION ET AIDE À LA DÉCISION DROIT ET JURIDIQUE

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM
Niveau 6 (Licence)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS
45M20

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Étudier et accompagner les projets des chercheurs (appel à projet, collaboration de recherche, identification de l'innovation, aspects juridiques...) et proposer les modalités de valorisation adaptées
- Coordonner les études nécessaires à la valorisation (évaluation, recherche de partenaires, développement, financement)
- Assurer les relations entre les laboratoires de l'établissement et les partenaires de la valorisation, dans un contexte national et international.
- Instruire les aspects juridiques et financiers liés aux modalités de valorisation de la propriété intellectuelle.
- Négocier et rédiger des contrats de recherche, de prestations, de licence et autres contrats relevant de la valorisation.
- Exercer une fonction de veille technologique et méthodologique sur les domaines concernés par les projets.
- Produire des bilans, des rapports relatifs aux projets.
- Organiser des manifestations relatives à la valorisation et au transfert de technologies
- Contribuer à l'élaboration de documents d'information et de promotion
- Élaborer des tableaux de bord et des rapports sur les activités de valorisation
- (Source : CNRS)

SAVOIR-FAIRE

- Connaissance générale d'un ou plusieurs domaines disciplinaires
- Connaissance générale des aspects juridiques, financiers et contractuels de la recherche
- Connaissance générale de la réglementation afférente au droit de la propriété intellectuelle
- L'organisation de la recherche au niveau national et international

- Les domaines scientifiques et technologiques de l'établissement
- Le dispositif institutionnel et financier des relations industrielles et de la valorisation de la recherche
- Expertiser la pertinence et la conformité d'un projet par rapport à sa finalité
- Dialoguer avec les porteurs de projet, répondre à leurs attentes
- Appliquer les règles de droit tant en matière contractuelle qu'en termes de protection de la propriété intellectuelle
- Maîtriser la gestion des procédures en matière de brevet
- Conduire des négociations
- Maîtriser l'utilisation des bases de données scientifiques et techniques

CONNAISSANCES REQUISES

- Anglais scientifique (15214)
- Conduite de projet (32035)
- Communication écrite (15011)
- Communication orale (15012)
- Droit propriété intellectuelle (13253)
- Ecriture informative (46319)

FORMATION

Formation scientifique, juridique ou en conduite de projet

STATUT ET ACCÈS

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Structures

- Etablissement d'enseignement supérieur (Université, grande école)
- Organisme de recherche (services centraux ou déconcentrés, éventuellement au niveau d'un groupement de

- laboratoires ou d'un laboratoire de grande taille)
- Cabinet de conseil en management de l'innovation
-

AUTRES APPELLATIONS COURANTES

- Responsable cellule de valorisation
- Consultant en valorisation de la recherche

MOBILITÉ

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
<http://metiers.anfh.fr/45M20>